PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 20/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CI.TY. – Transformation

Référence : L010478

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 27 mai 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification de sociétéTransformation

Avis de modifications – Avis de Transformation **CI.TY.** Société à responsabilité limitée en cours de transformation en société civile au capital de 8 000 euros Siège social : 8 quai de l'Océan, 56170 QUIBERON 394 565 451 RCS LORIENT Suivant délibération du 6/05/2022, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 8 Quai de l'Océan 56170 QUIBERON au 15 Impasse de la Croix 56170 QUIBERON à compter de cette même date et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La collectivité des associés a décidé de modifier l'objet social à compter de cette même date pour les activités de constitution de sociétés ou la participation à la constitution de sociétés ; prise de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés déjà constituées et la gestion de ces participations et ce, quelle que soit la nature civile ou commerciale desdites sociétés ; souscription à toutes augmentations de capital de sociétés ; détention et l'acquisition de portefeuilles titres et de valeurs mobilières ; acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; souscription d'emprunt et prise de garanties réelles ou personnelles nécessaires au financement des opérations précitées ; et a décidé de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Enfin, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en société civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 €, divisé en 500 parts sociales de 16 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Bruno CROIZE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : Bruno CROIZE, dt 15 Impasse de la Croix, 56170 QUIBERON. Pour avis, La Gérance

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne